

Ecrit 1 : Item 2

Les jeunes, les pratiques sportives et les incidences en EPS

SOMMAIRE

- I- Accroches possibles
- II- Enjeux de l'item
- III- Définitions des termes
- IV- Rapport de jury
- V- Période 1 : de 1967 à 1983
- VI- Période 2 : de 1983 à 2005
- VII- Période 3 : de 2005 à nos jours
- VIII- Fiche synthèse de l'item

I- Accroches possibles

→ Sur les jeunes :

« Il convient de réaffirmer que la jeunesse, en tant que groupe social homogène et uniforme, est une illusion. [...] Il est illusoire d'unifier les jeunes sous une seule et même bannière, omettant ainsi leurs différences sociales, économiques, culturelles et idéologiques. » De Cabanes, 2019, la tribune.

→ Sur les pratiques sportives :

« En 2018, 66 % des Français de + de 15 ans (...) ont eu une pratique sportive au cours des 12 derniers mois. En élargissant le champ de l'étude et en y intégrant les APS à des fins utilitaires comme les déplacements quotidiens à pied, à vélo ou encore à trottinette, la proportion de non pratiquants est de 25 % » Baromètre national des pratiques sportives réalisé par le CREDOC, Croutte et Müller, 2018.

« En 2022, la pratique sportive régulière est en forte hausse : 60 % des Français de 15 ans et plus ont pratiqué une activité physique et sportive en moyenne une fois par semaine au cours des 12 derniers mois, soit 6 points de plus qu'en 2018. En

tenant compte des pratiques occasionnelles, 72 % ont pratiqué au moins une activité physique et sportive au cours des douze derniers mois, soit 6 points de plus qu'en 2018 », Baromètre national des pratiques sportives réalisé par le CREDOC, Jörg MÜLLER, 2023 INJEP.

« Les personnes font désormais davantage de sport à domicile et moins dans les structures sportives, en lien avec le développement du télétravail ». Ibid

« En 2022, 58 % des femmes pratiquent en moyenne au moins une fois par semaine ». Ibid

Le rapport au sport et les motivations ont changé : compétition VS plaisir et santé (Müller J. (2017), « Les jeunes aiment le sport... de préférence sans contrainte », Consommation et modes de vie, n° 297, Crédoc, février.

« Les loisirs constituent une forme d'expression identitaire et marquent une culture d'âge ». Stéphanie Constants, Emmanuèle Gardair (Représentations et pratiques des loisirs des enfants et adolescents : le paradoxe de la dimension éducative des loisirs , Dans Bulletin de psychologie 2018.

« Le sport est d'abord et avant tout "l'affaire des jeunes" », CLERON et CARUSO, Analyses et synthèses n°1 INJEP, 2017.

« Le sport est un environnement culturel qui participe activement à la construction de notre jeunesse », La culture sportive, 2011.

II- Enjeux de l'item

➔ Extrait article de Yves Travaillot sur les enjeux de cet item :

Cet item renvoie à une thématique très classique mais aussi très large : l'analyse des liens entre le sport (ou les pratiques sportives) et l'EPS.

Il nécessite tout d'abord de s'interroger sur ce qu'on entend par « pratiques sportives », en s'appuyant sur les nombreux travaux des historiens et sociologues portant sur ce sujet. Malgré des désaccords portant notamment sur la question de la définition des termes, tous les auteurs s'accordent sur une progressive massification des pratiques sportives au cours des 50 dernières années (ce qui ne veut pas dire forcément une démocratisation), qui va de pair avec un processus de complexification / diversification entraînant une difficulté toujours plus grande de les définir. L'item utilise bien le pluriel - les pratiques sportives - pour rendre compte de cette diversité.

Qu'en est-il de l'EPS face à cette diversité ?

Celle-ci provoque de nombreux débats et controverses, ce qui renvoie à l'intitulé du programme du concours. Quelles sont les pratiques qu'il est possible de considérer comme légitimes et qui méritent d'être enseignées en EPS ? Les auteurs des textes officiels sont amenés à faire des choix... qui vont par exemple de la primauté accordée aux sports de compétition en 1967 à l'intérêt porté au yoga en 2019. Cela nécessite d'être précisément analysé.

En ce qui concerne le programme complet du concours, les axes de réflexion sont nombreux et finalement assez classiques.

En changeant l'ordre de présentation :

- Leçon d'EPS, savoirs enseignés, activité de l'élève, relation pédagogique
- Modalités d'évaluation

On fait le tour de l'activité de l'enseignant en EPS (préconisations et activité réelle). Ceci est complété par les deux grandes thématiques fortes et récurrentes de l'histoire de la discipline :

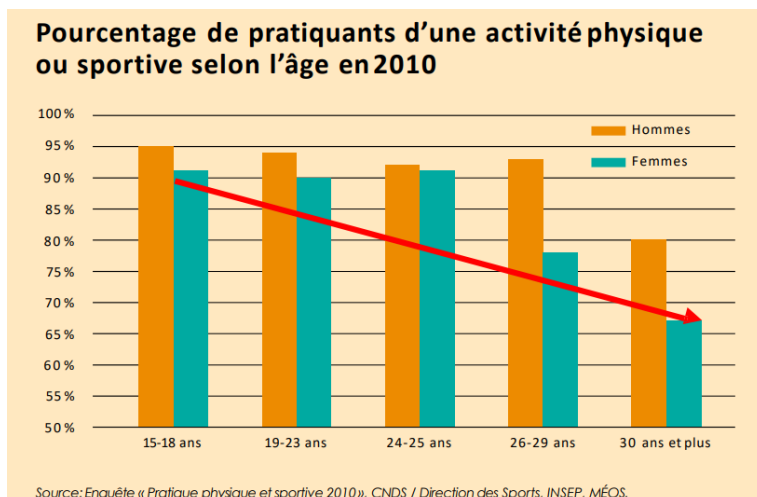
- Pratiques sportives et EPS
- Santé, développement de l'élève et EPS

En toute logique, cela contribue à s'interroger sur l'évolution du métier d'enseignant au cours de la période à étudier. Finalement, peut-on parler de programme ? Il s'agit d'un Ecrit sur l'histoire de l'EPS depuis 1967.

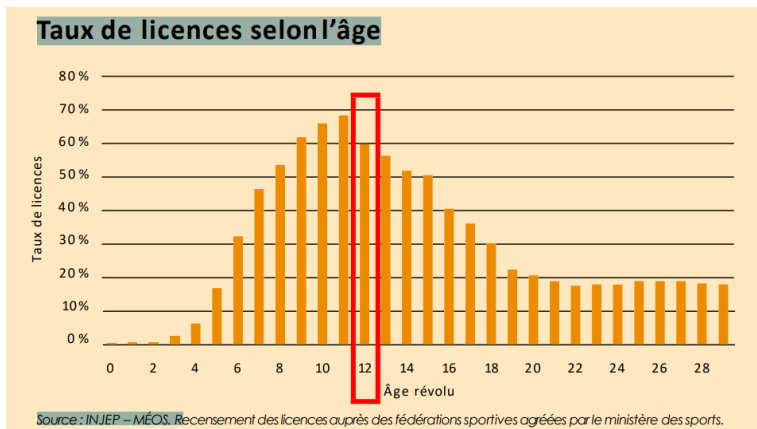
Aujourd'hui c'est un fait, le sport s'est démocratisé. Le nombre de licenciés est passé de 2 millions en 1950 à plus de 16 millions en 2016. Surtout, les pratiques se sont désinstitutionnalisées et hybridées. On ne s'inscrit plus nécessairement en club pour la compétition, mais on pratique chez soi, en pleine nature, occasionnellement, en prenant le vélo pour aller travailler, ou encore « sur ordonnance ».

De même, comme le précise **le Rapport France Stratégie** (novembre 2018) : Activité physique et pratique sportive pour toutes et tous. Comment mieux intégrer ces pratiques à nos modes de vie ? « L'appartenance sociale est aussi un marqueur fort : plus de la moitié des cadres sont sportifs contre un tiers des ouvriers ».

Vous trouverez le rapport complet en cliquant sur ce lien : [Activité physique et pratique sportive pour toutes et tous | France Stratégie \(strategie.gouv.fr\)](http://FranceStrategie.strategie.gouv.fr)



Une pratique sportive plus répandue chez les jeunes mais des femmes qui pratiquent moins...



Une baisse des licences après 12 ans, sauf dans les fédérations du sport scolaire...

III- Définitions des termes

→ Les jeunes :

La jeunesse est considéré comme le temps situé entre l'enfance et l'âge adulte. Pour l'ONU les jeunes constituent la tranche d'âge de 15-24 ans .

D'après **le centre d'observation de la société**, le concept de jeunesse regroupe des individus très différents. Par l'âge : il y a un monde entre un élève de seconde (15 ans) et un jeune adulte de 24 ans en activité professionnelle. Mais aussi par leur situation sociale : à 20 ans alors que certains entament leur deuxième année d'études supérieures alors que d'autres sont déjà au travail depuis 4 ans.

La JEUNESSE est un concept qui a évolué. Une affaire de générations... « Bien que le terme « génération » ne soit pas une nouveauté en soi, il convient de définir cette notion qui fait partie intégrante de notre vocabulaire quotidien. La question des générations est universelle dans les sociétés historiques et renvoie directement à l'idée d'une progression temporelle de long terme, d'une succession d'époques, parfois d'un cycle périodique, qui forme autant d'aspects communs à de nombreuses mythologies. » **Casoinie, 2016.**

→ Les pratiques sportives :

Les pratiques sportives : « L'ensemble des activités physiques investies de valeurs individuelles et collectives faisant sens et déterminant les critères de pratiques fondées sur une approche normative et qui conduit à la production d'une performance en vue de s'affronter individuellement ou collectivement à toute forme de difficultés dans des espaces structurés de manière formelle ou informelle » **ATTALI et SAINT-MARTIN, Dictionnaire culturel du Sport, 2010.**

Les pratiques sportives inventées : « Des pratiques sont inventées. La deuxième moitié du XXe siècle abonde en exemples d'activités sportives ou de loisirs inventées, le plus souvent en Californie, et importées dans le reste du monde. Les sports de glisse en sont un bel exemple. Ils apportent leur lot de lieux choisis (les spots de surf), de nouveaux matériels, de nouveaux champions. L'ensemble des nouvelles pratiques proposées n'ont pas le même succès, loin s'en faut : le monoski ou le télémark, des variantes du ski, n'ont pas fait long feu, à l'inverse du snow-board qui a trouvé sa place parmi les pratiques de loisirs. » **Ducroquet et Viallon, 2017** . La jeunesse s'en empare-t-elle ? Est-ce qu'elles les inventent ?

Les pratiques sportives hybrides : « La pratique d'activités que nous qualifierons d'hybrides, c'est-à-dire résultant de la combinaison de différentes disciplines existantes. (...) Nombre d'activités nouvelles relèvent de cette catégorie des

hybridations sportives en ce qu'elles proposent un « tout en un ». Nous pouvons mentionner entre autres le Piloboxing, le Teqball, les parcours acrobatiques en hauteur (Hanula, Travert, Griffet, 2012) ou encore le Foot-golf. » **Quidu, 2017. La jeunesse s'en empare ?**

Exemple actuel d'hybridation : « Les parcours acrobatiques n'importent pas de sports qui existent à l'état libre. La ressemblance avec l'escalade, par exemple, est très lointaine. Les parcs tirent inspiration des techniques des bûcherons et du travail acrobatique, des parcours d'entraînement de la sécurité civile et de la défense, de systèmes de déplacement utilisés dans des zones montagneuses ou accidentées, des dispositifs de sécurité et de sauvetage utilisés en spéléologie, alpinisme et escalade. Une certaine parenté semble toutefois les rapprocher de ces espaces couverts. Ils sont entièrement conçus et paraissent, à première vue, susciter des émotions très denses. La comparaison entre l'importation de sports de plein air en salle et le regroupement à des fins ludiques, en un même lieu, de techniques utilitaires acrobatiques et de méthodes d'entraînement incite à chercher la signification de l'offre du côté de la tonalité de l'expérience vécue dans ces deux cadres. Le mélange des procédés et la diversité des sources d'inspiration produiraient un effet commun : une expérience intense, émotionnelle. » **Hanula, Travert & Griffet, 2012, revue eps 352.**

Comment trouver un équilibre en EP entre un héritage culturel et une adaptation des formes plus contemporaines ?

➔ **Incidence :**

Conséquence, répercussion, influence, action ou parole qui se répercute dans le temps.

« Répercussion plus ou moins directe de quelques chose », **LAROUSSE.**

- Pour les enseignants...pour les élèves...
- Immédiates...ou plus diffuses...
- Explicites...ou implicites...
- Sur les finalités et objectifs de l'EPS...sur les supports utilisés...sur les évaluations...
- Officielles (TO)...liées aux pratiques pédagogiques (ex : APSA support) ...liées aux propositions d'acteurs (ex : modalités de pratique).
- Sur la réussite des élèves, notamment des filles.
- Sur l'engagement des élèves en EPS...et en dehors à plus long terme (// santé)

On peut également s'interroger sur :

- Réalité de la répercussion
- Nature / intensité de la répercussion
- Temporalité / durée de la répercussion

Quelques incidences :

Il convient de se questionner sur l'imposition aux jeunes élèves d'un « arbitraire culturel » par l'enseignant adulte, Quelle culture corporelle à l'école ? Entre tradition sportive et renouvellement des pratiques sociales - 1980-2006, Gilles Combaz, Olivier Hoibian Dans Sciences sociales et sport 2009.

Il caractérise « la culture académique, au détriment des connaissances concrètes et des aptitudes pratiques nées de l'expérience quotidienne ». Comme l'expliquent les auteurs, cela a également pour incidence de creuser l'écart entre les élèves issus de milieux aisés et les enfants des classes populaires.

« L'école entretient un rapport ambigu avec les pratiques culturelles de ses élèves. Selon les contextes, les moments et la nature des pratiques, on attend que l'institution scolaire aide à les construire, qu'elle les encourage ou

qu'elle contribue à la délimitation entre la culture « légitime » et les « loisirs ». Ces attentes sont lourdes de nombreuses confusions ou contradictions entre culture légitime et cultures « jeunes » , **REVERDY, 2016**.

Dans ce cadre, culture sportive scolaire proposée par l'enseignant et cultures "jeunes" ne peuvent-elles pas se heurter ? **BANTIGNY, 2008, Rencontre troublée ?** Car l'École sélectionne dans la « culture jeune » ce qui lui semble utilisable : elle prélève « un échantillon sur l'ennemi » **Rioux, 2002**, résistance de l'école, de l'EPS ? Ne faut-il pas tendre vers le partage d'une culture commune (S4C) et équilibrée (CA) ?

IV- Rapport de jury

Il convient de préciser qu'un sujet d'écrit 1 ne se lit pas comme un roman de manière linéaire et descendante. Après une lecture globale du sujet, il s'agit pour les candidats de remonter de la question ou de la commande vers la citation. En effet, la citation n'a de sens, dans un sujet, que par le filtre de lecture de la question posée.

« C'est par la fréquentation d'une « culture physique contemporaine », jugée comme essentielle, que toutes les filles peuvent être formées de manière égale aux garçons. La responsabilité de l'institution scolaire est mise en avant ». **Rapport de jury agrégation interne EPS 2023**.

→ **Citation du sujet de 2023 avec la suite des idées de Davisse et Louveau :**

« La formation des filles justifie pourtant peut-être plus visiblement encore que celle des garçons l'existence de l'éducation physique obligatoire tout au long du système éducatif. Qui, sinon l'école, permettra à toutes les filles (...) cette fréquentation du donné essentiel d'une culture physique contemporaine ? »

« [...] Il est certes légitime que l'école aide les enfants à se rapprocher des lieux authentiques de pratique culturelle [...], reste qu'en ces lieux ne se gère pas la responsabilité des savoirs indispensables pour tous. C'est bien cette différence d'objectifs entre les lieux de pratique volontaire et ceux de la formation obligatoire qui spécifie les pratiques scolaires. [...] Ainsi, l'EPS n'est pas finalisée par l'organisation des pratiques sportives à la manière des clubs, mais elle a, en propre, à répondre de l'accès de tous les jeunes à un socle commun d'expériences, de significations culturelles et de savoirs. Le développement actuel des pratiques sociales (massification et diversification), loin de mettre en cause l'utilité d'une EPS obligatoire, plaide au contraire pour son extension à la hauteur des nécessités de l'époque. A l'inverse, toute politique de substitution ou d'abandon en ce domaine serait lourde d'inégalités potentielles, particulièrement pour la population féminine. » **Davisse, A. et Louveau, C. 1991. Sports, école, société : la part des femmes.**

V- Période 1 : 1967 - 1983

Contexte social : Pratiques sportives / politique

En 1960, la situation des activités à caractère sportif se résume à deux ensembles. D'une part, le sport de masse, qui rassemble les licenciés des fédérations et dans lequel les sportifs de haut niveau, majoritairement des jeunes, sont situés au sommet de la pyramide, sans qu'il n'y ait véritablement séparation du sport de masse et du sport de haut niveau. D'autre part, le sport de loisir, qui se développe avec la progression du niveau de vie, du temps libre et des institutions supports. Des institutions comme l'Union des centres de plein air (UCPA), créée et soutenue par l'État en 1965, et bien d'autres initiatives construites autour des mouvements éducatifs et sportifs, servent alors d'accélérateur aux pratiques ludo-sportives des jeunes.

En 1980, l'évolution des compétitions entraîne le détachement du sport de haut niveau par rapport au sport de masse. La sélection des sportifs susceptibles de devenir des champions se fait de plus en plus tôt et les sujets sont placés dans des sections sports-études, ce qui entraîne une coupure plus nette avec le sport de masse. Ce dernier continue de croître grâce à l'organisation et à l'action des fédérations unitaires, scolaires et affinitaires, et aux milliers d'équipements qui ont été édifiés dans le cadre de la planification sur l'ensemble du territoire. Le sport de loisir progresse aussi fortement en bénéficiant notamment des aménagements des secteurs de montagne et de bord de mer. Une part non négligeable des pratiquants licenciés s'investit alors dans des pratiques ludo-sportives.

→ Il existe sur cette période « deux grandes modalités de pratique sportive pour la jeunesse qui s'installent depuis la Seconde Guerre mondiale en France ». **DUMAZEDIER, 1988** :

- Les pratiques compétitives : « Les fédérations voient leurs chiffres de licenciés augmenter régulièrement au fil des ans. Le recensement mené auprès des fédérations sportives agréées précise, qu'entre 1957 et 1986, le nombre des licences a été multiplié par 5,5, soit une croissance d'environ dix millions de licences. »

- Les pratiques sportives de loisirs : « Mais, parallèlement, les loisirs sportifs connaissent une extension considérable ».

Ainsi, durant les années soixante, dans cette France des « Trente Glorieuses », la poussée démographique SAUVY, la montée des jeunes 1959, produit une génération qui s'autonomise, avec des aspirations et pratiques propres, pour constituer une véritable « culture jeune » SIRINELLI, les babies boomers, 2003. S'il paraît judicieux de parler d'une jeunesse au pluriel, GALLAND, les jeunes, 2002, tant les diversités subsistent, il demeure vrai que ce groupe des 16-24 ans DUQUESNE, Les 16-24 ans. Ce qu'ils sont, ce qu'ils pensent, 1962, se teinte de goûts, valeurs et consommations spécifiques.

Rigueur, sacrifice, plaisir différé semblent révolus dans un contexte porteur de jouissance consumériste et de confort quotidien. Si l'évolution des mentalités est forcément lente, plus subtile et différenciée, il n'en demeure pas moins vrai que cette évolution marque la France à partir des années soixante et sa jeunesse plus encore.

Ainsi, la musique, les idoles, les loisirs, marqueurs de cette culture des jeunes, véhiculent des valeurs qui participent à la lente montée de l'hédonisme, le plaisir immédiat, l'individualisme qui s'accroîtront dans les décennies suivantes (LIPOVETSKY, L'empire de l'éphémère, 1987).

Parallèlement, et comme vu précédemment, en ce début de V^e République, la France entre progressivement dans l'ère de la massification des pratiques sportives (CHANTELAT & TÉTART, La première sportivisation. Croissance, renouvellements et clivages sociaux (1958-1975), 2007). Les politiques volontaristes de l'État gaullien envisagent le sport de masse comme un vivier du sport d'élite qui, fort de ses résultats internationaux, révélera la grandeur de la France MARTIN, 2004. Fortement incarnés en la personne de Maurice Herzog, Haut-commissaire puis secrétaire à la Jeunesse et aux Sports de 1958 à 1966, les investissements sont principalement orientés vers la pratique sportive compétitive, c'est-

à-dire un affrontement interindividuel ou intergroupe officialisé par une instance dirigeante. Ceci est perceptible, par exemple, dans des lois programmes de développement des équipements sportifs normalisés. Le club ou l'association sportive sont les passeurs privilégiés de cette culture.

Ainsi, « il convient de comprendre, dans les années 1960, l'introduction du sport compétitif comme référence dominante à former les corps et les esprits, par la complicité qui lie le sport et la rationalité économique » BALUTEAU, L'éducation physique dans plusieurs mondes. Contribution à une histoire des disciplines scolaires. Revue française de pédagogie, 2002).

Le 11 Mai 1966, François Missoffe, nouvellement promu au ministère de la Jeunesse et aux Sports en remplacement de Maurice Herzog, lance de multiples opérations pour préparer un « Livre Blanc » de la Jeunesse.

« Le « Livre Blanc » sera la synthèse objective des problèmes de la jeunesse tels qu'ils se présentent dans la société française d'aujourd'hui (...), devra permettre de définir les grandes lignes d'une politique globale et prospective pour la jeunesse ». Mise en exergue d'une césure générationnelle déjà prégnante ? Inadéquation latente entre culture sportive scolaire et culture des jeunes (Bantigny, 2008).

Le décalage se renforce comme le précise dans son ouvrage, Lémonnier, 2010, Jeunesse et sport dans les années soixante. Les valeurs de la compétition en question.

En effet, la montée d'une nouvelle culture des jeunes qui, dans ces années 60, éloigne une partie de la jeunesse du monde sportif devient problématique (BANTIGNY, Les deux écoles. Culture scolaire, culture de jeunes : genèse et troubles d'une rencontre, 1960-1980. Revue française de pédagogie, 2008). De facto, l'EPS sportive/compétitive nourrit un certain « désenchantement », même si elle recueille les suffrages des adolescents dans le sondage IFOP de novembre 1966. Notre hypothèse est que les politiques et les enseignants n'ont pas perçu cette évolution et ont proposé, soit dans les clubs, soit à l'école, une pratique sportive ancrée dans la compétition, alors que les jeunes, pourtant désireux de pratiques physiques, ne partagent pas les valeurs du sport de compétition.

Le magazine *Salut les Copains*, emblématique de cette période, valorisant un sport loisir empreint de détente et de délasserment, est un exemple parmi d'autres de cette dissonance culturelle (LEMONNIER, 2010).

Lémonnier « C'est l'ensemble du système compétitif qui est remis en cause par cette jeunesse, mais ce sont surtout le record, l'exploit qui sont rejetés, le culte de la performance et du progrès critiqués. Trop sélectif et élitiste, le gain en performance systématique nuit aux valeurs recherchées ». Dans un contexte social où la consommation, les pratiques et les aspirations se « démocratisent », le sport de compétition, dans l'ensemble des pratiques physiques et sportives, reste un domaine sélectif et excluant. Ceci prend d'autant plus de sens que la culture des jeunes s'inscrit dans le partage, l'homogénéité et est plutôt « incluante ».

Le corps devient un objet majeur dans la quête de l'intime, du bien-être et du « mieux vivre » (VIGARELLO, 1982).

De nouvelles valeurs pour ces jeunes sportifs : hédonisme, plaisir immédiat, écologie, recherche de sensation. CF Effectif de la FFEPGV qui passe de 40 000 à 144 000 de 1970 à 1976

Quelques chiffres :

⇒ L'essor de nouvelles pratiques sportives collectives : Attali M. (2014) : Années 70 : « Durant cette période (...) le HB devient le sport collectif le plus enseigné dans les leçons d'EPS et à l'ASSU »

-2^{ème} place pour le VB dans les pratiques des sports collectifs : BAZOGE N. (2014) / VB : Analyse par / enquête 1978 : « Au sein des sports co le VB occupe la 2^{nde} place dans programmations (9,4%). Cette situation est paradoxale dans la mesure où le VB n'est plébiscité que par 4,18% des pratiquants dans le cadre de l'ASSU et 1,21% dans le sport civil ».

Scolaire :

Des réformes du SE qui impactent directement la population scolaire. « Les années soixante à quatre-vingt ont été marquées par la genèse et l'épanouissement en France de la « culture de masse » et tout particulièrement de la culture « jeune ». Une rencontre était-elle possible, autrement que dans la rivalité et le conflit, avec la culture scolaire ? » (BANTIGNY, 2008)

En effet, 2 phénomènes structurels se conjuguent :

1/ Massification Effectif du 2nd degré (insee.fr) :

1960: 2,6 M

1970: 4,7 M => "explosion scolaire" PROST, Education, société et politiques, 1992

1980: 5,5 M

2/ Allongement de la durée de scolarisation obligatoire :

Réforme BERTHOIN –1959 = Hétérogénéisation de la population scolaire (DUBET, Les lycéens, 1991)

Incidence en EPS

Ainsi, les politiques mises en œuvre considèrent que le sport représente un formidable outil de socialisation de masse dont les jeunes se saisiront dans ses formes les plus classiques...En effet, **les circulaires du 1er janvier 1961 et du 21 août 1962** transforment, respectivement, la demi-journée scolaire de plein air en demi-journée de sport et invitent les enseignants d'éducation physique à initier leurs élèves aux pratiques sportives durant les leçons.

Avec le « coup de jeune des sixties », le sport peut s'implanter efficacement en EPS car « **lié à l'idée de progrès, il se prête merveilleusement à l'éducation des jeunes** » **(IO1967)**, cette discipline doit « être l'écho, sur le plan éducatif, de l'importance croissante du sport comme fait de civilisation [...]. Parmi toutes les activités physiques, il (le sport) doit, dans la majorité des cas, tenir la plus grande place ». = **INCIDENCE OFFICIELLE**

Herzog : Mise en œuvre d'une politique d'envergure en faveur du développement du sport dont l'éducation physique (EP) devient un levier de diffusion **(Attali et Saint Martin, 2009)** Le sport réunit tous les suffrages.... MAIS : Extrait des dossiers **(enquête MISSOFFE)** : « **La prédilection pour les activités sportives à l'intérieur de la leçon proprement dite, semble intégrée, mais est souvent vécue comme réductrice : Les activités ne doivent pas être réduites au saut en hauteur aux mouvements de gymnastique, mais doivent être étendues aux sports collectifs genre volley-ball** ».

De même , Les épreuves d'EPS au baccalauréat redéfinies en 1967 puis en 1972 se limitent jusqu'en 1983 à l'évaluation de performances en athlétisme, gymnastique, et natation) c'est donc la forme compétitive qui reste privilégiée en EPS .

La crise de mai 68: une révolution culturelle dans la société... beaucoup moins en EPS!

« **Ces jeunes n'ont pas inventé un monde nouveau ; la modernité leur est donnée. Il leur suffit de la vivre. Mais, au pouvoir, aux postes de responsabilité, les générations précédentes, celles qui ont inventé la modernité, leur proposent encore des valeurs qui viennent de la France traditionnelle dans laquelle leur passé s'enracine. On touche ici ce qui fait sans doute la plus grande originalité des années 1960 : il ne s'agit pas seulement d'un banal « conflit de générations » mais des affrontements profonds entre la modernité, dont les jeunes ont spontanément adopté les valeurs, et le poids de l'éthique de la France traditionnelle qu'incarnent encore les parents comme les grands-parents. La crise de 1968 peut être analysée comme un ajustement des valeurs** » **(BORNE, 1988)**

On constate une faible incidence sur la relation pédagogique qui reste le plus souvent très traditionnelle. Si la crise de Mai 68 peut se lire comme une période où s'exprime la volonté des jeunes de "vivre autrement" (LE GOFF,1998), force est de constater qu'en EPS, « **le peu de remise en cause de la pédagogie du modèle (...)** qui reste une valeur sûre afin de légitimer

l'EP à l'École » LEBECQ, "l'école : lieu d'existence et d'expression de l'EPS", F, 2005. « **Techno-centrisme** » des enseignants GOMET, 2012.

Si l'école intègre le sport, il demeure qu'elle effectue un tri préalable entre les activités considérées comme éducatives. La mise en forme sportive ne signifie pas la possibilité de pratiquer tous les sports mais bien de choisir certains d'entre eux correspondant aux valeurs à transmettre. Tout ce qui peut s'apparenter à du jeu, assimilé à l'émancipation, est ainsi mis à l'écart car propice à dénaturer une éducation caractérisée par le labeur et le sérieux.

Cette posture témoigne du décalage important avec une civilisation des loisirs (Dumazedier, 1962), portée par les jeunes, vivant alors leur vie physique sur le mode d'une dualité contradictoire. Au-delà, ces choix témoignent d'une dissonance entre les contenus et les attentes d'une jeunesse en prise avec une réalité sociale en mouvement.

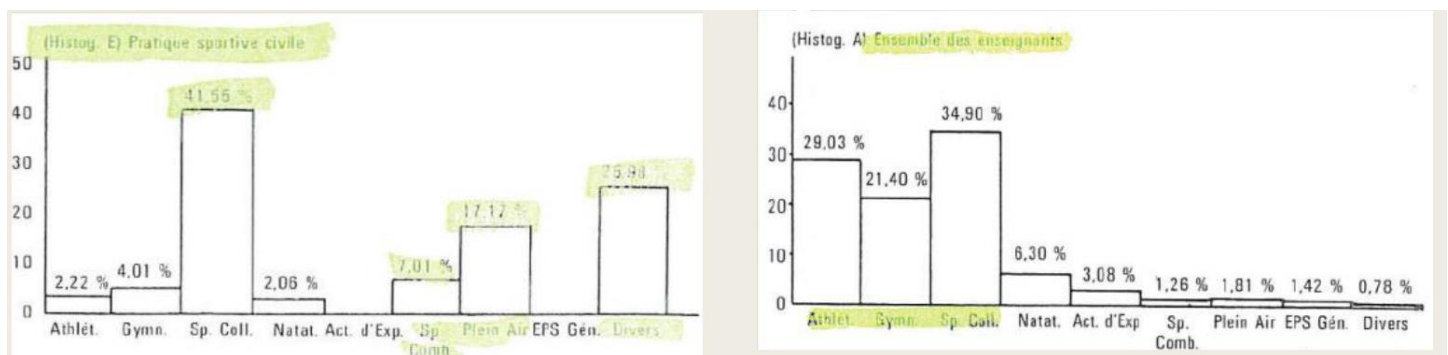
Les propositions scolaires, dans le nombre d'activités enseignées, sont réductrices par rapport au potentiel toujours grandissant hors école : « Cette forme d'éducation (sport) est en général positive, mais elle apparaît souvent comme mal proportionnée : plus d'athlétisme que de sports collectifs. Tennis, escrime non inscrits au programme ; natation à peu près inexistante partout sauf en dehors des classes de baccalauréat » Lemonnier & Attali, 2014.

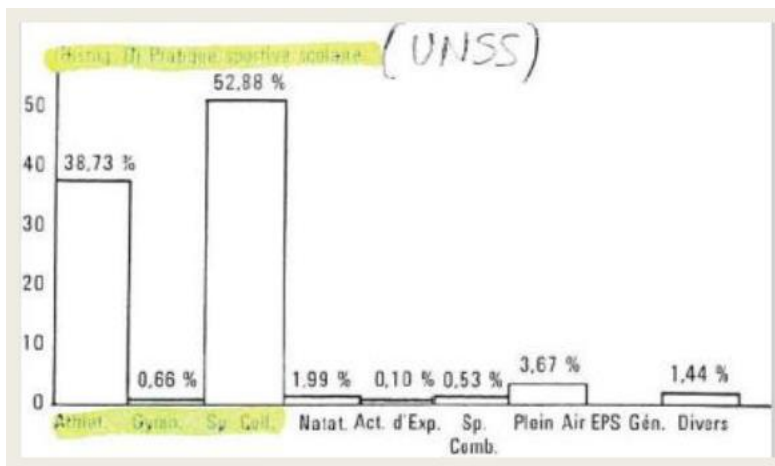
« Le modèle unique d'un sport compétitif en EPS, développé sur un nombre limité d'activités, ne permet pas à tous les lycéens de s'y reconnaître. Les rapports au sport de compétition cristallisent ainsi les positions de chacun et conduisent à interroger la validité du sport comme outil d'éducation. Minorité contre majorité, élite contre masse, chacun avance ses arguments montrant que la logique compétitive ne fait pas l'unanimité : « Les activités physiques sont trop orientées vers la compétition ; seuls les plus doués sont encadrés » Lemonnier & Attali, 2014.

« Il faut reconnaître que cette période des années soixante voit l'EPS fortement en osmose avec le monde fédéral. » Lemonnier, 2010. En effet, durant les 60', EPS et système éducatif-politique sont « à l'unisson » COMBEAU-MARIE, 1998. C'EST POURQUOI « parmi toutes les activités physiques, il (le sport) doit, dans la majorité des cas, tenir la plus grande place » en EPS. IO1967.

Néanmoins des travaux d'acteurs innovants : Expression corporelle: PUJADE RENAUD Courant anti-sportif, Brohm.

Enquête, revue EPS 166 1980. Pratique sportive civile, enseignement et unss.....





Les pratiques de terrain souffrent pour s'adapter à ces changements impulsés par les jeunes pratiquants :

-Un décalage entre les aspirations des élèves et les choix opérés en EPS et dans le SS

Sur le terrain les 3 activités les plus fréquemment pratiquées sont l'athlétisme, la gymnastique, les sports collectifs, **MARSENACH** « Evolution des séances d'EPS de 1965 à nos jours : quelques tendances », Contre-pied HS n°17, 2005.

Textes de référence	Arrêté du 10 août 1967 Circulaire du 29 novembre 1967
Type d'évaluation	Examen ponctuel
APS proposées	Choix d'une option principale (coef 3) et d'une option secondaire (coef 1) parmi athlétisme, gymnastique et natation - athlétisme : 80 mètres, hauteur, poids 5 kg, 1000 mètres ou grimper 2 x 5 mètres pour les garçons ; 60 mètres, hauteur, grimper 5 mètres ou poids 4 kg pour les filles. - gymnastique : 3 difficultés différentes d'enchaînement au sol notées sur 14, 17 ou 20 points. - natation : 50 mètres nage libre.
Ce qui est évalué	Performances cotées ou jugées âge non pris en compte
Qui évalue	Organisation des épreuves confiée aux services départementaux de la Jeunesse et des Sports.
« Poids » dans l'obtention du baccalauréat	Pas de changement

Le même décalage entre les multiples APS des IO 1967 et les "épreuves sportives" du Bac peut être constaté :

Quid des filles ? Féminisation des pratiques sportives mais une référence culturelle encore très masculine.

VI- Période 2 : 1983 - 2005

Contexte social :

« Au début des années 1980, les pratiques sociales en matière d'exercice physique connaissent cependant une profonde mutation. En l'espace d'une vingtaine d'années, le bouleversement des modes de vie s'accompagne d'une progression notable de l'intérêt porté aux loisirs corporels. Ce changement se traduit concrètement par une diversification des activités physiques et par une augmentation très nette du nombre des pratiquants. Entre 1960 et 1985, on passe d'une population sportive jeune, masculine, tournée principalement vers les compétitions sportives officielles et représentant moins de 15% de la population française à une situation où plus de 73% des français déclarent s'adonner de manière plus ou moins régulière à la pratique d'activités physiques » (Combaz & Hoibian, 2009)

1967 : Enquête INSEE : moins d'un français sur deux font du sport (39%)

Enquête INSEP 1987 : 73% des Français déclarent s'adonner de manière plus ou moins régulière à la pratique d'AP, en privilégiant très nettement les activités informelles de détente et d'entretien de soi ;

Enquête sport.gouv.fr en 2004 : ¾ des Français se déclarent sportifs avec un glissement vers des pratiques "à la carte".

Dans une société convertit au « **culte de la performance** », **EHRENBERG, 1991** chacun est incité à se prendre en charge, à vivre son aventure personnelle (...): être en forme, c'est être dans l'ère du temps, c'est être dynamique, actif, sûr de soi. C'est également être bien dans son corps et le montrer. Dès lors, la recherche de la forme, qui devient un argument de vente de nombreux produits, consiste à chercher à atteindre un idéal corporel très normé qui est massivement promu par les médias : un corps mince mais aussi ferme et musclé » **Travaillot, Lebecq, Moralès et Saint-Martin, 2006.**

Ainsi, les jeunes ont de nouvelles aspirations : plaisir, douceur, hédonisme, sensation forte et s'adonnent à de nouvelles modalités de pratiques. Plaisir, douceur bien plus que souffrance, le style fun supplante le sport de plein air et le sport urbain connaît un essor important.

« Au cours de la décennie 1990 (...) le sport urbain connaît une véritable explosion (...). Les pratiques sportives urbaines, ou sports de la cité, connaissent alors un réel engouement et se diversifient. Au succès du roller s'ajoutent celui du skateboard, du vélo acrobatique ou encore des techniques de cirque » TRAVAILLOT, 2000.

Les sports s'inventent par hybridation, par combinaison (comme le triathlon) et la dimension technologique de l'innovation désormais valorisée (planches de surf, de Windsurf, vélos technologiques....), **J.Defrance,2003.**

Vers 1980-1985 une remarquable vogue se développe en faveur des activités physiques individuelles comme le jogging ou la gymnastique en salle aérobic que le public féminin affectionne particulièrement. **Travaillot « Sociologie des pratiques d'entretien du corps »,1998.**

Scolaire

2 Mars 1982, loi de décentralisation (G.Defferre)

1983 mise en place des commissions verticales pour l'ensemble des disciplines afin de rénover les contenus d'enseignement.

La mission de l'école est de transmettre une culture et d'en faciliter l'accès à tous.

Loi d'orientation 1989 : « l'école doit permettre l'acquisition d'une culture commune » et place l'élève au centre du système éducatif.

La démocratisation quantitative de l'enseignement s'accompagne d'une augmentation de l'échec scolaire. La nécessité d'une démocratisation qualitative se fait jour et appelle une rénovation qualitative du système éducatif.

Création des ZEP pour permettre l'égalité des chances d'accès à l'école et à ses savoirs.

La rénovation des programmes scolaires s'avère un élément fondamental pour conduire les élèves vers la réussite.

Création du conseil national des programmes en 1990 qui aboutit à la publication de la charte des programmes en 1992 et la mise en place des GTD (Groupe Technique Disciplinaire) en EPS.

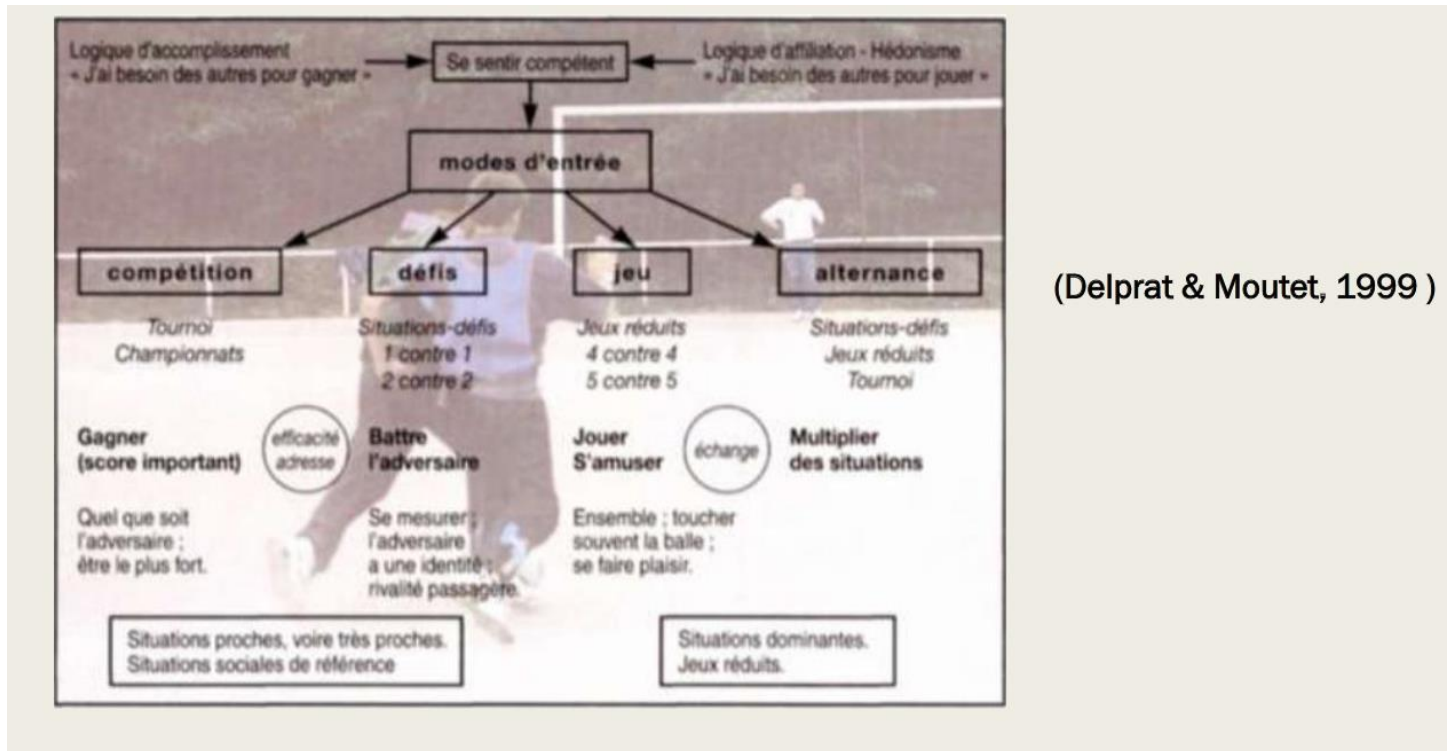
La notion de compétence envahit la sphère éducative et se retrouve au cœur de la rénovation des contenus et des programmes.

Incidence en EPS

Incidence officielle : textes officiels enregistrent également cette mutation :

- « L'EPS fonde son enseignement sur des pratiques qui s'inscrivent dans l'organisation sociale d'activité de compétition, de loisirs, d'entretien et d'expression » IO1986.
- Les IO de 1985 et 1986 pour les collèges et les lycées, qui incitent chaque établissement à définir les contours de l'EPS qu'il propose à partir d'un projet pédagogique, favorisent l'ouverture culturelle vers d'autres pratiques : chaque équipe d'enseignants à la possibilité de faire des choix quant aux APS qu'elles proposent à ces élèves (parmi les « activités de compétition, loisir, d'entretien et d'expression ») notamment en profitant des opportunités locales.
- 3 objectifs sont assignés au Sport Scolaire : la pratique sportive et compétitive, la sensibilisation à la vie associative et l'ouverture culturelle sur les nouvelles pratiques. « les objectifs du sport scolaire s'intègrent parfaitement à ceux poursuivis par l'école » M. Constant, directeur de l'UNSS 1987, Fernandez, 2004.
- BAC 1983 : « élargir la gamme des activités enseignées » avec 7 groupes dont sport collectif, combat, raquette et une seule ayant pour une obligation d'être une activité à barème sur les deux.
- Programmes collège 1996 -1998 : APSA
- Programmes collèges du 18 Juin 1996 proposent une nouvelle classification des APSA en 8 groupes et indiquent que chaque groupe doit être abordé au cours des 4 années de scolarité d'un élève au collège.
- Programme lycées 2001 : « chacune des 5 CC doit nécessairement être abordée au cours de la scolarité du lycéen »
- BAC 2002 avec 3 CC différentes
- 2005 : Appariation de la CC5

Incidence sur la façon de pratiquer : le mode d'entrée :



(Delprat & Moutet, 1999)

Incidence sur la façon de pratiquer : les modes de groupement / le travail collaboratif :

Deux options en totale opposition

Éducation sportive	Éducation corporelle
Organigramme	Sociogramme
Structure formelle	Structure informelle
Clubs distincts	Groupe classe
Groupes de niveau	Groupes affinitaires
Non mixité	Mixité
Stabilité des collectifs	Brassage relationnel
Imposition par l'enseignant	Choix des élèves

S'éloigner des pratiques fédérales / Se rapprocher des besoins des jeunes (Bordes, 2002)

Six modalités dégagées à la suite des entretiens préalables

Homogène : l'enseignant constitue les groupes en répartissant les élèves selon les mêmes niveaux d'habiletés ou de performance.

Hétérogène : l'enseignant constitue les groupes en associant des niveaux de performance différents.

Alternance : l'enseignant décide d'alterner les séances ou les situations en procédant tantôt par groupes homogènes, tantôt par groupes hétérogènes.

Affinité : l'enseignant laisse les élèves libres de s'associer avec qui ils souhaitent.

Affinité/dirigé : l'enseignant alterne une séance ou une situation, à regroupement libre et une séance à regroupement imposé.

Auto-évaluation : l'enseignant distingue des niveaux repères qui servent de critères à partir desquels les élèves se répartissent.

Incidence sur les pratiques pédagogiques des enseignants : Beaucoup plus lente et décalée :

Tableau 1 : Pourcentage des APS pratiquées dans les fédérations, l'UNSS, l'EPS. (La danse figure maintenant parmi les « disciplines non olympiques agréées » dans les statistiques « Jeunesse et Sports »).

ANNEE		ATHLETISME	GYMNASTIQUE	SPORTS COLLECTIFS	NATATION	A.P.E.X.	COMBAT	PLEIN AIR	E.P.S. GENERALE	DIVERS
GRUPE										
FEDERATIONS	77	2,22	4,01	41,55	2,06		7,01	17,17		25,98
	84	1,80	1,83	36,56	1,79	0,30	7,24	14,94		30,60
UNSS	77	38,73	0,66	52,88	1,99	0,10	0,53	3,67		1,44
	85	61,47	1,78	31,38	1,27		0,4	2,67		1,04
EPS	77/78	29,03	21,40	34,90	6,30	3,08	1,26	1,80	1,42	0,73
	84/85	34,55	17,20	32,18	4,35	1,82	1,85	2,70	1,22	4,13

“L’athlétisme, la gymnastique et les sports collectifs (...) demeurent les “sports scolaires” par excellence” (Revue EPS 202, 1986)

Tableau n°2 : Comparaison des trois premières activités pratiquées dans les enquêtes de 1985 et 2006 (Sources : SPRESE – 1985, DEPP 2006)⁴³

Première activité en 1984 - 1985	Athlétisme 28,2 %	Handball 12,8 %	Football 10,2 %
Deuxième activité en 1984 - 1985	Athlétisme 23 %	Gymnastique sportive 16 %	Handball 9,9 %
Troisième activité en 1984 - 1985	Athlétisme 21,1 %	Gymnastique sportive 14 %	Volley-ball 9,5 %
Première activité en 2005 - 2006	Athlétisme 16,1 %	Course de durée 15,2 %	Volley-ball 9,8 %
Deuxième activité en 2005 - 2006	Badminton 13,6	Volley-ball 13,1%	Athlétisme 8,8 %
Troisième activité en 2005 - 2006	Athlétisme 11,2 %	Volley-ball 10,6%	Badminton 10,4

Ainsi des années 80 au début des années 2000, « malgré les injonctions répétées de l’institution, exprimant le souhait de voir l’EP être davantage en phase avec son époque et avec les aspirations des élèves, les pratiques réelles des enseignants apparaissent en décalage notable » **COMBAZ et HOIBIAN, 2011.**

Les jeunes et leurs nouvelles pratiques sportives réinterrogent l’EPS dans sa référence au sport moderne. Alors que les jeunes développent leurs « Passions du risque » **LE BRETON, 2000**, et s’éloignent toujours plus des pratiques codifiées, les enseignants témoignent d’une volonté de « désportivisation » de leurs pratiques, **ATTALI et SAINT-MARTIN, 2004.**

Cependant, si cette distanciation au sport sert les intérêts de la discipline...elle interroge aussi son assise culturelle.

Enquête DEPP 2006 : les APSA pratiquées en EPS :

Qu'ils soient au collège, au lycée général ou au lycée professionnel, les enseignants souhaiteraient tous faire pratiquer à leurs élèves le même type d'activités, le plus souvent des activités d'extérieur : escalade sur site naturel (28 %), le canoë-kayak (26 %), voile (20 %), planche à voile (18 %), roller (15 %), plongée sous-marine (14 %) ... Mais aussi des activités « discriminantes » : escalade sur mur (28 %), arts du cirque (23 %), musculation (17 %) .. ou des activités « de loisirs » : le VTT (27 %), ski alpin (23 %) stretching (step, aérobic) (17 %) ... Bien entendu, les activités classiques, presque toujours déjà mises en place, sont les moins souhaitées.

Mais si une diversification des APSA est souhaitée par les enseignants pour permettre « un choix plus ouvert pour répondre aux besoins des élèves très différents d'une classe à l'autre » ; pour permettre de « sortir des schémas obsolètes : athlétisme... pour offrir des activités plus modernes : escalade, skate, VTT, roller... Enquête DEPP 2006, la réalité est bien plus terne : car « le sport compétitif institutionnalisé représente pour la discipline une sorte de référence supposée universelle, du fait sans doute de sa diffusion sur l'ensemble de la planète » COMBAZ et HOIBIAN, 2011.

➔ Tous ces choix conduisent de nouveau à une réussite moindre pour les filles. Les pratiques sportives restent profondément sexuées et inégalitaires dans la société avec des incidences cachées en EPS malgré une volonté institutionnelle de promouvoir une pratique commune pour les filles et les garçons.

- IO 1985-86: Les mêmes AP pour tous et toutes. On peut lire ici la réponse de l'EPS à l'enjeu scolaire qui vise à « assurer la pleine égalité des chances entre filles et garçons » (circulaire du 22 juillet 1982)
- « Former, par la pratique des APSA, un citoyen cultivé, lucide, autonome » Programme lycée 2000.

Résultats Enquête Insee 2003:

- Les jeunes s'annoncent très sportifs (90% des 15- 24 ans)
- Les sports restent des marqueurs d'identités sexuelles
- La pratique sportive augmente avec le niveau de diplôme
- Les jeunes ont l'exclusivité de certains sports (sports collectifs et de glisse notamment)

Des débats sur la démarche à adopter en matière de lutte contre ces inégalités liées au genre en EPS:

- Programme 2008 : « le projet pédagogique doit présenter une programmation exigeante, équilibrée et suffisamment diversifiée pour permettre aux filles comme aux garçon de réussir et d'acquérir une culture commune »
- « Les filles n'aiment pas le sport, proposons leur autre chose. Dans le même ordre d'idée il faudrait dire : les garçons n'aiment pas lire, proposons leur autre chose » COUTURIER, « le bac : un pilotage par les APSA ? », revue contre-pied HS n°7, 2013.

VII- Période 3 : 2005 – 2023

Contexte social : Pratiques sportives

La jeunesse : la génération Z :

Le digital : un outil de communication fortement plébiscité par les adolescents

Contrairement à la génération Y, qualifiée de « digital migrant », l'adolescent appartient à la génération Z, qualifiée de « digital natives » : il s'agit de la génération qui est née avec et qui a ingéré les technologies numériques, en développant surtout des aptitudes. L'adolescent d'hier monopolisait le téléphone et/ou l'ordinateur familial, l'adolescent d'aujourd'hui réclame son propre smartphone avec l'accès à Internet et aux réseaux sociaux pour communiquer avec ses copains/copines. Les adolescents (13-19 ans) passent en moyenne 13 h 30 par semaine sur Internet en 2015, contre 12 h 20 en 2012¹. Aujourd'hui, 78 % des 12-18 ans possèdent un compte sur le réseau social Facebook, 25 % un compte Twitter et 14 % un compte Instagram. La proportion de jeunes inscrits sur Facebook est en baisse depuis 2013 (85 %, 79 %, 78 %), alors que Twitter et Instagram progressent (de 8 % à 25 % pour Twitter de 2013 à 2015 et de 7 % à 14 % pour Instagram de 2013 à 2015). Les équipements en téléphones portables sont aussi importants : plus de 80 % des adolescents sont équipés d'un téléphone mobile, et plus on avance en âge, plus les chances de posséder un téléphone portable augmentent (49 % des 12-13 ans ; 95 % des 17-18 ans)². Les résultats de l'étude

Les jeunes Z se caractérisent également par de multiples identités et de multiples appartenances, trait qui les différencie des autres générations. De plus, ils ont besoin d'un rythme très rapide – adeptes de la vitesse, ils font tout plus vite, sont peu patients et risquent de s'ennuyer dès le ralentissement du rythme. Ils affichent une forte estime de soi (72 %), suggérée par l'importance accordée à leur propre image. Pour eux, la clé de réussite, c'est le *bon* réseau (40 %).

(Casoinie, 2016)

(Gentina, 2016)

Les pratiques de cette génération :

Quelles sont ses pratiques ?

Tableau 1 : La pratique sportive des jeunes âgés de 12 à 17 ans

	Garçons		Filles		Total
	12-14 ans	15-17 ans	12-14 ans	15-17 ans	
Pour 100 jeunes					
Pratique du sport	77	77	66	54	66
Pratique en club	61	52	49	34	51
A une licence	56	45	33	23	33
Fait de la compétition	49	39	23	17	30
Pour 100 jeunes en club					
fait de la compétition	79	75	46	50	58

Lecture : 56% des garçons âgés de 12 à 14 ans ont une licence sportive

Source : Enquête MJS / Novembre 2001

(Stats info, 2002)

Tableau 3 : Les activités sportives déclarées par les jeunes de 12 à 17 ans (*)

Activité sportive déclarée	Part de pratiquants parmi les jeunes	Pour 100 jeunes sportifs, nombre de			
		Filles	Adhérents à un club	Licenciés	compétiteurs
Natation - baignade	39	45	30	25	18
Vélo	38	39	6	5	5
Football	32	20	61	55	51
Marche balade	24	54	27	19	11
Tennis de table	19	30	25	21	15
Footing jogging	19	44	43	34	32
Basket-ball	18	38	73	57	50
Badminton-squash	17	42	69	55	47
Tennis	16	33	43	38	23
Sports boules	15	32	34	26	23
Roller - skate	15	41	18	13	9
Danse	12	76	74	34	20
Sports de neige	12	36	35	28	24
Gymnastique	10	68	71	43	34
Sports de glace	10	44	49	41	23
Pêche	10	24	24	17	14
Handball	9	26	59	51	48
Volley-ball	9	37	32	23	23
Judo et autres arts martiaux	8	37	89	80	57
Aviron, canoë	7	42	67	39	33
Athlétisme (Non compris footing)	7	45	76	59	59
Escalade - montagne	7	35	55	46	30
Autres sports collectifs	6	38	46	33	28
Rugby	6	10	43	38	32
Equitation	5	71	67	43	26
Sports mécaniques	5	10	29	26	17

Nous assistons à une véritable importance du corps et du bien-être dans la société. La sédentarisation favorise le besoin de dépense énergétique à travers les activités physiques. L'augmentation significative de population en surcharge pondérale (industries agro-alimentaires surchargées en sucre) renforcent également le besoin de dépense énergétique. Enquête DREES 2017 : 18% des élèves en surpoids / 5,2% obèse avec des stats +++ en REP+

Le déficit budgétaire de la sécurité sociale et la volonté de diminuer les dépenses publiques favorisent le développement d'une politique de prévention permettant une baisse des coûts liées aux frais de santé. En effet, La « loi de modernisation du système de santé » de Janvier 2016 introduit la prescription de l'activité physique par le médecin.

Dans la société contemporaine, le corps revêt une fonction importante d'intégration sociale. Qu'elle permette d'offrir aux autres une image soignée de soi ou d'être à l'écoute de soi-même et de découvrir sa propre identité, l'importance attachée au corps explique les efforts croissants des jeunes pour le façonner en fonction des normes sociales et pour le maintenir en bon état à travers une pratique sportive régulière.

Les jeunes et les pratiques sportives :

- L'enquête « participation culturelle et sportive », INSEE, mai 2003, fait apparaître que les activités « vélo », « natation » et « marche » sont les plus pratiquées par les français âgés de plus de 15 ans.
- Enquête CREDOC sur l'observatoire des pratiques sportives des 16-25 ans (2016) : 72% des jeunes font du sport au moins une fois par semaine.
- A 15 ans, seulement 14% des garçons et 6% des filles exercent une activité physique quotidienne d'intensité modérée à intense.
- Le baromètre Crédoc/UCPA (Consommation et modes de vie N° 297 • ISSN 0295-9976 • Février 2018) confirme que le sport fait à la fois partie intégrante de la culture quotidienne des jeunes et qu'il prend de l'ampleur. Une pratique sportive pour un jeune sur deux privilégie le bien-être et la santé plutôt que la compétition. La musculation, le fitness, la course à pied et les sports collectifs sont les disciplines qu'ils affectionnent le plus.

À la recherche du bien-être individuel et des bienfaits pour la santé, ils se tournent de plus en plus vers une pratique peu encadrée : un sur deux fait du sport à son domicile, une tendance en très forte augmentation. Cela correspond à une désaffection pour les sports en club ou dans d'autres structures qui peuvent générer plus de contraintes.

Une pratique sportive à domicile et de plus en plus connectée :

Le cadre de prédilection pour faire du sport est le domicile : 53% des jeunes sportifs pratiquent chez eux. Ce taux a littéralement explosé depuis 2015. Une évolution probablement liée au développement de disciplines sportives naissantes et très appréciées par les jeunes comme le stretching, le gainage, le yoga ou encore le pilate que l'on peut pratiquer seul à la maison lorsqu'on a un peu de temps devant soi. Le développement de certaines nouvelles technologies a sans doute contribué lui aussi à favoriser le rapatriement d'activités sportives au domicile. Home-trainers et tapis de course à résistance magnétique par exemple, couplés avec un ordinateur donnant accès à une réalité virtuelle, offrent la possibilité de s'exercer avec d'autres depuis son salon. 44% des jeunes déclarent utiliser une ou des applications sur leur smartphone pour visualiser les données enregistrées durant l'exercice et environ 20% ont eu recours à un objet connecté spécifique. (Baromètre Crédoc/U CPA. Consommation et modes de vie, Février 2018).

De même, une enquête montre par ailleurs qu'internet joue un rôle important dans la pratique sportive, notamment auprès des plus jeunes : les 25-34 ans sont 28% à faire des recherches sur Internet pour avoir des conseils sur la forme, le bien-être et le fitness. Un sur dix télécharge également des applications liées à la pratique d'un sport, à la forme, au bien-être ou au fitness. » (Mercier, Enquête IPSOS, 2012)

Différenciation marquée des pratiques sportives dans les quartiers :

Carine Guérandel, « le sport fait mâle, la fabrique des filles et des garçons dans les cités », 2016. Elle étudie l'ensemble de l'offre sportive locale et montre la forte sexuation des pratiques : foot pour les garçons et danse pour les filles. L'auteure démontre une appropriation différenciée par les filles et les garçons de l'espace sportif qu'elle appelle « l'effet quartier ». Les filles entrent plus tard que les garçons dans une socialisation sportive, sont deux fois moins nombreuses à pratiquer, et se dégagent massivement de l'activité physique à l'adolescence.

Le e-sport :

« Le plus important vendeur de jeux vidéo pour pc, Steam, qui est aussi un réseau social, comptait, en février 2015, 125 millions d'utilisateurs actifs. Les jeux vidéo les plus populaires (League of Legends, Minecraft, dota 2, Counter Strike, etc.), notamment d'eSport (sport électronique), peuvent compter jusqu'à plus de cent millions de joueurs actifs mensuels. En 2016, le jeu mobile Candy Crush Saga comptait 166 millions d'utilisateurs actifs mensuels. On retrouve les principales dimensions du ludique au sein des jeux vidéo. Une dimension d'agôn compétitif, conflictuel, fondée sur les rapports de force (physique ou symbolique), qui regroupe l'ensemble des pratiques ludiques où les joueurs s'affrontent entre eux, individuellement ou en groupe. » (Dekeyser, 2018)

« Depuis Septembre 2016, le Paris St Germain, puis l'AS Monaco et enfin l'Olympique Lyonnais se sont lancés respectivement dans l'e-Sport en s'offrant leur équipe de pro- gamers. Le rapprochement de ces clubs professionnels français vers l'e-Sport n'est pas un cas isolé et s'inscrit dans un mouvement déjà amorcé par d'autres clubs européens... (Besombes & al., 2017)

Scolaire

L'éducation nationale en accord avec les recommandations de la commission européenne depuis 2006 s'inscrit dans une politique du socle commun de compétences et de connaissances.

L'approche par compétence :

Transformation de la nature des contenus scolaires, qui doivent être plus contextualisés. Les savoirs acquis ne sont pas appris pour eux même, mais pour être mobilisés dans diverses situations problèmes, qui ont du sens pour les élèves. **P.Perrenoud, construire des compétences à l'école, 1997.**

La notion de compétence met en avant la question du réinvestissement des savoirs scolaires et pose le problème de la distance ou du décalage entre la culture scolaire et la culture sociale. Il apparait que les possibilités de réinvestissement seront facilitées si la culture scolaire ne se trouve pas trop éloignée des pratiques diffusées dans la société.

Valorisation de l'interdisciplinarité :

Le rapport « le collège de l'an 2000 » 1999 met en avant le réinvestissement des savoirs acquis dans des activités signifiantes et concrètes. Elles font l'objet d'expérimentation qui vont être institutionnalisées : « parcours diversifiés » et « itinéraires de découverte » mis en place en 1998 et 2002 au collège, « travaux personnels Encadrés » au lycée au début des années 2000.

En 2015, la réforme du collège crée les enseignements pratiques interdisciplinaires (les EPI).

La révolution numérique :

La propagation des outils numériques interroge les responsables et acteurs du monde éducatif. Les politiques s'intéressent de près à cette question : plan de développement des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement (1997), Plan Ecole numérique rurale en 2008. Annoncé le 7 mai 2015, le plan numérique est déployé progressivement depuis la rentrée 2015 pour que la jeunesse soit de plain-pied dans le monde numérique. 1 256 écoles et 1 510 collèges au moins seront équipés en tablettes à la rentrée 2016. C'est près d'un quart des collèges qui rejoignent donc le plan numérique. Plus de 175 000 élèves seront dotés de tablettes numériques, cofinancées par l'État et par les collectivités territoriales.

Incidence en EPS

Une incidence revendiquée :

« Former un citoyen épanoui, cultivé, capable de faire des choix éclairés pour s'engager de manière régulière et autonome dans un mode de vie actif et solidaire » Programmes lycée 2019. L'enseignant s'adapte aux nouveaux supports privilégiés par les jeunes élèves pour donner du sens à son enseignement.

Une incidence sur la prise en compte de l'élève : des particularités

« Pour les élèves de la voie professionnelle, (...) il est recommandé de prendre en compte les éléments suivants : le décalage souvent constaté entre la culture des élèves, leur motivation et les exigences de la formation ; le besoin de reconnaissance, de respect ; le souci de participer et d'émettre son avis ; le rapport au corps et aux activités physiques. Tout particulièrement pour ces élèves, l'EPS cherche à valoriser la réussite, afin de construire ou reconstruire l'estime de soi, de susciter la curiosité et l'envie d'apprendre, de développer le goût et la maîtrise des rapports aux autres, de produire des performances optimales dans des conditions individuelles ou collectives. » **Programme LP, 2009**

« Au lycée, l'EPS permet à l'élève d'exercer et d'étayer son autonomie, en lui offrant les conditions indispensables au réinvestissement des effets de la formation en dehors de l'école, tant dans le cadre de l'activité

corporelle quotidienne et professionnelle, que dans celui de la pratique des activités physiques sportives et artistiques. »
Programme LGT, 2010.

« L'éducation physique et sportive (EPS) vise à permettre à tous les élèves d'enrichir leur motricité, de construire les conditions de leur santé, de développer leur citoyenneté et d'accéder à un patrimoine culturel large par la pratique physique, sportive et artistique. Ainsi, l'élève développe des compétences et renforce son pouvoir d'agir », **Programme Lycée 2021.**

Une incidence sur les activités supports : une orientation vers les pratiques de la remise en forme CP1 → CP5.

« Ainsi, la course de durée, activité physique prometteuse de santé, trouve des répercussions concrètes dans l'enseignement de l'EPS avec les Activités de Développement et d'Entretien Personnel (A.D.E.P.), associées à la compétence culturelle n° 5 puis aujourd'hui à la compétence propre n° 5. Ces pratiques centrées sur l'entretien de soi et la pratique individuelle existent et se développent dans le champ social de l'athlétisme : la course sur route (...), l'athlétisme « loisir-santé » avec à titre d'exemple la marche nordique pour laquelle la FFA a reçu une délégation de la part du ministère des Sports, les épreuves de trail (courses en nature). On observe ainsi dans les textes un glissement des activités athlétiques traditionnellement centrées sur des performances mesurées et des confrontations vers un athlétisme pour soi, de loisir et de bien-être. » **Roger & Bavazzano, 2011.**

La prise en compte institutionnelle des activités d'entretien et de développement est réelle et importante. Elle exprime la volonté disciplinaire d'être en phase avec l'évolution des rapports entre la jeunesse et les pratiques physiques qu'elles privilégient d'une part mais aussi de les préparer à l'évolution de ces nouvelles pratiques qui sont en plein essor dans la société, **Travaillot 1998, 2001.**

Le « Savoir se préparer et s'entraîner » est devenu dans les nouveaux programmes de lycée 2019, un des objectifs généraux de l'EPS alors que les programmes de lycée 2000 plaçaient les pratiques de développement et d'entretien dans l'ensemble complémentaire.

Le début des années 2000 peut donc être considéré comme un point de rupture : la prise en compte institutionnelle des évolutions des pratiques sportives vers la santé en particulier des jeunes modifient du même coup l'identité disciplinaire.

Une incidence sur la façon de pratiquer :

- Vers plus d'autonomie de l'élève grâce au TICE, **Bruchon & Tomaszower 2015.**

Dynamique des rapports EPS/numérique : le numérique ne se contente pas d'être une aide pour l'enseignant, il y a également une recherche d'intégration de l'outil au cœur du processus d'apprentissage. Près de 200 applications sont recensées pour l'EPS. **« EPS et Numérique ». Contre pied HS n°19 octobre 2017.**

- Vers une prise en compte du plaisir à la pratique :

« S'il y a une notion qui revient, systématiquement chez les lycéens interrogés, lorsqu'ils s'expriment sur le Sport, c'est celle de plaisir. Ce dernier revient dans chaque entretien. A contrario, c'est une valeur peu évoquée directement par l'Institution (en l'occurrence dans les textes de seconde et dans les textes première, terminale) ; quand c'est le cas, elle s'exprime entre les lignes et toujours connotée dans la durée. Les lycéens, eux, conjuguent le plaisir selon deux temporalités. » **Lemonnier, 2010.**

Plaisir et processus éducatif en EPS, vers une pédagogie de la mobilisation, Gagnaire et Lavie, 2014

- Une prise en compte du plaisir de la pratique à travers les formes de groupement :

« Le plaisir ressenti en EPS semble être plus influencé par le type de groupement proposé par les enseignants que par le niveau d'habileté des élèves dans l'activité. Cette étude a été réalisée dans deux contextes différents (endurance en 8e et basket-ball en 9e) et les résultats sont comparables, lorsque l'on considère les effets des variables « Type de groupement » et « Niveaux d'habileté initial » sur le degré de plaisir ressenti. »
 « L'alternance des groupements semble ainsi être un « levier » permettant de répondre à la multiplicité des plaisirs et susciter ainsi un niveau global de plaisir ressenti élevé chez les élèves » Lentillon-Kaestner & Patelli, 2017.

- Mise en place de formes de pratiques scolaires spécifiques originales qui tendent à s'éloigner des formes sportives traditionnelles et fédérales et sont conçues pour intégrer les différents types de compétences attendues. Champion de soi même, Hanula 2012.

Mais finalement, l'EPS doit-elle répondre aux aspirations des jeunes en matière de pratique sportive ?

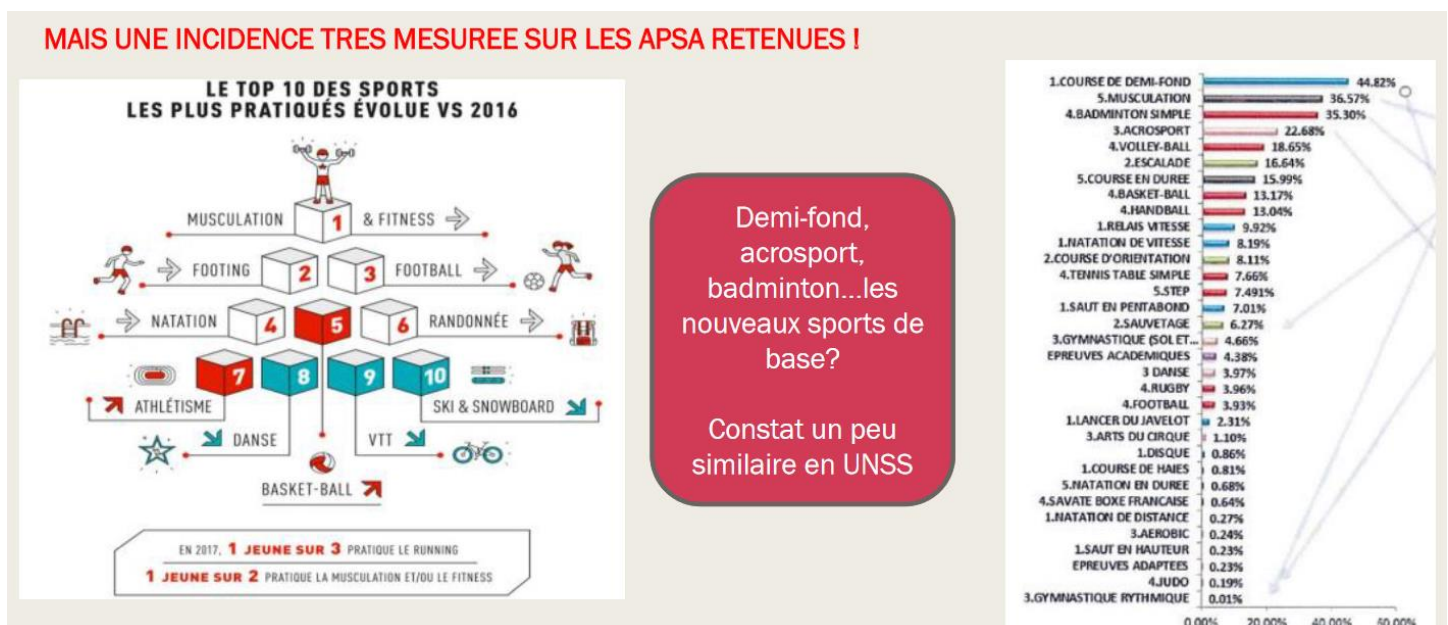
« Parfois le choix des pratiques semble viser à créer de la nouveauté, dans une tentative quelque peu désespérée, pour assurer un investissement minimal des élèves. (...) On peut s'attendre à tout dans ce cadre : le crossfitness, le parkour ou le street workout érigés comme pratiques culturelles avant-gardistes (...) Il faut ici se poser une question de fond : l'Education Physique et Sportive est-elle une discipline d'enseignement, ou l'organisation d'un divertissement ? L'Ecole doit-elle répondre aux aspirations des élèves (comme le suggèrent d'ailleurs les nouveaux programmes pour le lycée), ou tenir ses exigences sur ce qui doit être enseigné ? » DELIGNERES, blog 2019.

Qu'est ce qui doit être ou non scolarisé ? Des débats permanents...Une incidence sous contrôle :

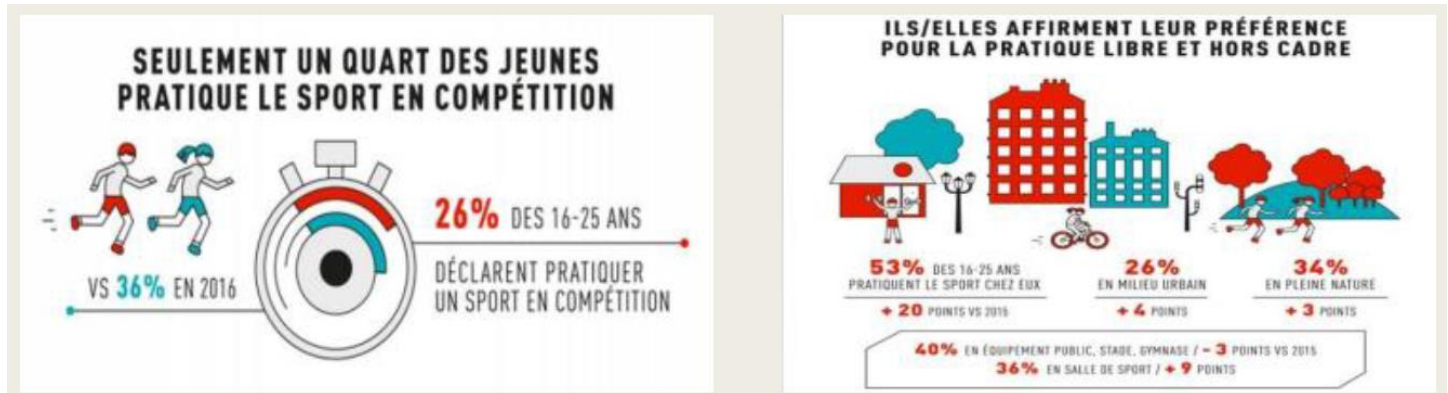
Remise en cause par exemple sur l'ancrage culturel des ASDEP : « devrait-on étudier Harry Potter en littérature, les textes de Lorie en musique, une affiche de McDo en art plastique sous prétexte de faciliter l'accès des enfants à ces disciplines? » (DAVID, « autorité, autonomie et autorisation en EPS » in revue Illusio n°3, 2006

Face à la diversité, l'EPS essaye de s'ajuster « du dedans » SEVE et TERRE, Dossier EPS n°84, 2016 : comment s'adapter à la singularité des établissements et se centrer sur l'expérience des élèves.

« L'enseignant doit exercer sa pleine responsabilité de concepteur afin de définir les contextes d'apprentissage spécifiques dans lesquels ses élèves pourront s'engager » Programme LGT 2019.



Les jeunes plébiscitent une pratique sportive “hors cadre”... une équation impossible à résoudre pour une discipline scolaire ?



En effet les modalités de pratique plébiscitées par les jeunes visent la recherche du bien-être et la sociabilité (MIGNON, “Point de repère-la pratique sportive en France: évolutions, structuration et nouvelles tendances”, 2015).

Ainsi, si il y a un « divorce » avec les lycéennes en EPS, LEMONNIER, 2010, cela touche avant tout à cette question des valeurs associées à la pratique sportive (l’amusement vs note)

Une équation insoluble ? « on ne change pas les pratiques enseignantes par décret (...) face à des enseignants par ailleurs formés à haut niveau et de plus en plus définis comme des professionnels dotés d’expertise pédagogique, la prescription verticale ne suffit pas, il faut aussi argumenter et débattre, ce que la temporalité actuelle des changements demandés ne donne pas toujours le temps de faire » (Anne BARRERE, professeur en sciences de l’éducation à l’université Paris-Descartes, Lettre de l’éducation n°890, 2016).

Limites :

Des pratiques sportives toujours marqueurs d’inégalités... Les filles ? Les décrocheurs ?

- Selon l’enquête de MIGNON 2015, il perdure des domaines masculins (FB, Rugby) et des domaines féminins (gym, danse..). Cette sexuation des pratiques est d’ailleurs intégrée par les élèves : cf étude de l’acad Orléans sur “le rapport à l’EPS et à la pratique physique des élèves de lycée en 2018”, VAN DE KERKHOVE, AEEPS n° 278, 2109 = 95% des élèves qui apprécient le CA n°3 sont des filles.

VIII- Fiche de synthèse

A vous de jouer !!! 😊